L'hon. M. Howe: C'est l'intention, oui.

M. Walsh: Monsieur le président, je voudrais vous poser une ou deux questions au sujet des lignes aériennes transcanadiennes. Mais je veux assurer au ministre que je le fais en toute sincérité et que je ne parle pas simplement d'après mes observations...

Le président: C'est un mauvais début, monsieur Walsh.

W. Walsh: ...mais je parle d'après moi-même et d'après d'autres en disant que le ministre donne des signes importants de progrès dans l'art de nous donner un service aérien transcontinental. Je crois qu'il y a lieu de l'en louer et je profite de l'occasion pour le faire. On m'a parfois trouvé critique sévère, mais lorsque je critique, j'ai toujours l'impression de ne pas viser la personne mais la politique ou le détail. Cependant, dans ce cas, je crois que le ministre fait un travail excellent et difficile et pousse la besogne d'une heureuse façon.

Je voulais poser une question. Je remarque que le député d'Halifax est un des spectateurs intéressés, et j'allais demander au ministre si l'on avait réalisé des progrès en vue de relier les provinces Maritimes avec la ligne transcontinentale actuelle, au delà de l'endroit fixé, au Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Howe: Monsieur le président, je puis répondre à cela. Sans doute, nous n'avons pas encore établi le service jusqu'à Montréal, de sorte qu'il est un peu difficile de hâter le service au delà de Montréal avant que nous atteignions Montréal, mais nous faisons des progrès. Nous avons négocié avec les villes pour améliorer les aéroports dans les principales villes des Maritimes, et nous nous attendons que lorsque le service pourra être établi au delà de Montréal, ce qui se fera dès que nous aurons atteint Montréal, nous aurons là des champs d'atterrissage.

M. Walsh: Vous ne cherchez pas à envoyer ces aéroplanes plus loin que l'endroit choisi au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Howe: Que voulez-vous dire?

M. Walsh: Allez-vous donner un service d'Etat au delà de l'endroit du Nouveau-Brunswick que vous avez choisi? Au delà de Moncton?

L'hon. M. Howe: Je puis dire que les aéroplanes de la ligne principale ne dépasseront pas Moncton, mais nous aurons un service satisfaisant qui reliera les principales villes des Maritimes, comme dans les prairies.

M. Walsh: Je voulais soulever ce point. Il n'a aucune signification politique car le député d'Halifax est un libéral, mais je crois qu'on a tendance à négliger ces régions peu peuplées, qui ne peuvent donner une recette proportionnée au service qu'elles s'attendent d'avoir. Les provinces Maritimes n'étant pas aussi peuplées que certaines autres parties du Canada, leurs frais d'exploitation seraient plus grands. Dans leur ensemble, elles constituent une partie importante du Dominion et nous devons leur donner la même considération qu'à la Colombie-Britannique ou à toute autre partie du Dominion.

L'hon M. Howe: Par manière d'interruption, mon honorable ami pourrait-il passer son prochain congé à Port-Arthur?

M. Howard: Je ne vois pas Port-Arthur sur cette carte.

M. Walsh: Je parcourais une petite liasse que j'ai dans mon bureau à propos des arrangements postaux des lignes aériennes transcanadiennes. Je ne sais exactement ce que c'est, mais cet arrangement donne à entendre que vers 1941 le transport des courriers par le service aérien variera de prix suivant le déficit ou le surplus de l'année précédente, sur les lignes transcanadiennes.

L'hon. M. Howe: Autrement dit, si nous obtenons un surplus sur l'ensemble de l'organisation, le ministère des Postes payera juste le prix net du transport des courriers.